

société des employés
de commerce
ensemble, façonnons l'avenir.

A Angestellte
Schweiz

syna
Le syndicat



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Communiqué de presse des syndicats Unia et Syna, de la Société suisse des employés de commerce et d'Employés Suisse
Berne, le 16 décembre 2024

Le soutien à l'industrie sidérurgique en bonne voie

Le Conseil des Etats approuve lui aussi l'allègement des charges des aciéries

De bonnes nouvelles pour l'industrie sidérurgique en provenance du Palais fédéral : après le Conseil national, le Conseil des Etats a voté en faveur d'un allègement temporaire des coûts d'utilisation du réseau électrique pour les aciéries. Les licenciements collectifs doivent être définitivement abandonnés.

La décision du Conseil des Etats est un signe important adressé aux aciéries et aux usines d'aluminium qui pratiquent le recyclage de la ferraille à grande échelle. L'allègement des coûts d'utilisation du réseau électrique entraîne temporairement une réduction importante des coûts de l'électricité et donne aux entreprises concernées le temps dont elles ont urgemment besoin pour mettre en place une production durable sans licenciements.

Des conditions concrétisées

Le Conseil des Etats a encore concrétisé les conditions liées au soutien, par exemple dans le domaine des garanties pour le maintien des sites. En outre, une feuille de route « net-zéro » est exigée, ce qui renforce la pression en faveur de la poursuite de la décarbonisation de la production. Ces ajouts sont judicieux et donnent aux entreprises des indications claires sur ce qui leur est demandé en contrepartie de l'allègement décidé. La procédure d'élimination des divergences entre les chambres doit encore avoir lieu.

Hors de question de procéder à des licenciements

Au vu des mesures concrètes qui entraînent un allègement financier direct des aciéries, il est hors de question que celles-ci procèdent à des licenciements. D'autant plus que seule la forte mobilisation des sidérurgistes au cours des dernières semaines a permis d'exercer une pression publique qui a incité le Parlement à agir rapidement. Stahl Gerlafingen l'a compris et mise sur le chômage partiel plutôt que sur les licenciements. Les syndicats et les organisations d'employé-e-s attendent désormais de Swiss Steel qu'elle mise également sur cette solution et ne procède à aucun licenciement.

Pour tout complément d'information :

Matteo Pronzini, responsable de la branche industrie MEM Unia, 079 617 59 37

Giuseppe Reo, secrétaire régional Unia Suisse centrale, 079 204 96 80

Nico Fröhli, responsable de la branche industrie MEM Syna, 079 937 77 87

Hannes Elmer, responsable du partenariat social Société suisse des employés de commerce, 044 283 45 63

Pierre Derivaz, Droit et Partenariat social, Employés Suisse, 044 360 11 52